

Département de l'ALLIER	L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre, à dix-huit heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de DESERTINES, légalement convoqué le huit décembre deux mil vingt-deux, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur SANVOISIN, Maire.
Arrondissement de MONTLUÇON	<p>Présents : MM. SANVOISIN Christian, BERNARD Jean-Luc, BIERJON Stéphane, NOUAILLE Didier, DA SILVA Jonathan, COUTURIER Cyril, DESNOUX Patrice, DULIN Denis, GUILLON François, LOPES Pascal, PALIOT Didier, PRIÈRE Pascal, SAGNEZ Dominique, SIMONIN Jean-Jacques Mmes BESSON Valérie, CHAUVET Caroline, COLLINET Dominique, MAJER Lynda, MANSAT Lucette, MONCELON Claire, BABUT Fatima</p> <p>Excusés : M. BARRADO Alain qui donne pouvoir à M. SANVOISIN Christian Mme CHARRET Audrey qui donne pouvoir à Mme BABUT Fatima Mme TYNDIUK Allyssone qui donne pouvoir à Mme CHAUVET Caroline Mme GINDRE Anne qui donne pouvoir à M. DULIN Denis M. LEROY Fabien qui donne pouvoir à Mme MAJER Lynda M. TOULOUSE Serge</p>
Commune de DESERTINES	Secrétaire : M. PRIÈRE Pascal

REÇU EN PREFECTURE
 le 20/12/2022
 Application agréée E-legalite.com
 99_DE-003-210300984-20221215-2022_06_13

DELIBERATION N° 2022-06-13

OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE DES SERVICES DE L'EAU POTABLE ET INDUSTRIELLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Le Conseil Municipal a pris connaissance des rapports annuels 2021 :

- du service de l'eau potable et de l'eau industrielle,
- du service de l'assainissement collectif et non collectif.

Ces documents n'appellent pas d'observations particulières.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des rapports annuels 2021 du service de l'eau potable, industrielle et du service de l'assainissement collectif et non collectif.

Au Registre sont les signatures,
 Pour Extrait Conforme,
 Le Maire,
 Ch. SANVOISIN.

